VOLUME VI. NUMERO 28.

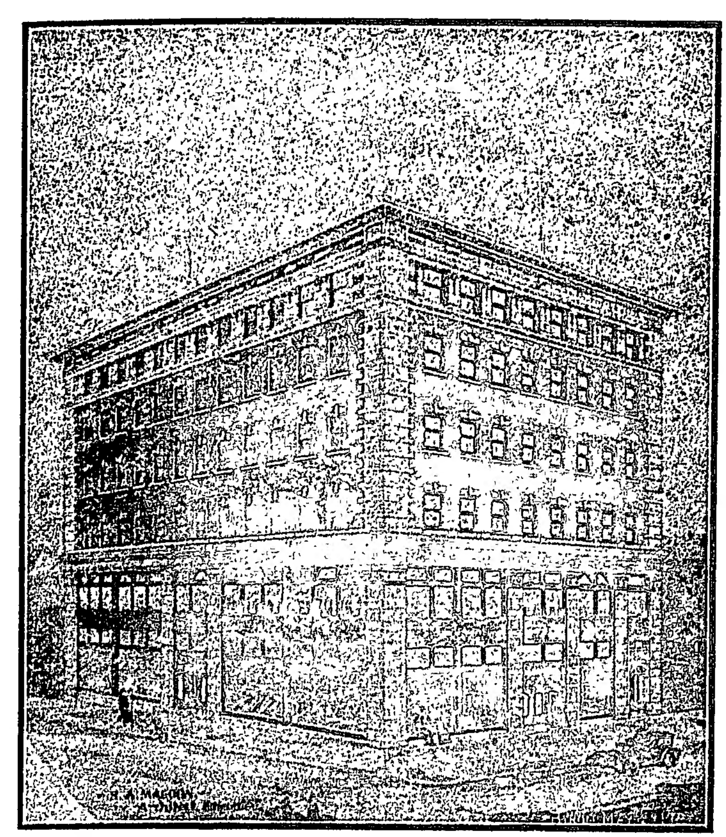
Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest", le plus ancien journal français à l'ouest de Winnipeg.

LE COURRIER DE L'OUEST

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest", le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEBDOMADAIRE. LE COURRIER DE L'OUEST JEUDI, 20 AVRIL, 1911. FONDE EN 1905.

LES PROGRES D'EDMONTON



La vignette ci-dessus, que nous devons à la courtoisie de notre nouveau confrère "The Financial News", représente l'édifice Tegler actuellement en construction, au coin de l'Avenue Athabasca et de la Première rue.

Les caractéristiques de cet édifice dont notre ville pourra s'enorgueillir à bon droit, sont les suivantes: longueur 100 pieds, largeur 70 pieds, hauteur 80 pieds.

L'édifice devra être entièrement terminé le 1er octobre prochain. Le coût approximatif en est de $150,000.

LES RESSOURCES DU CANADA

L'ABONDANCE DES SAUMONS SUR LA CÔTE DE COLOMBIE BRITANNIQUE

Un pêcheur canadien, établi sur la côte nord de la Colombie Britannique, communique les détails intéressants qu'on va lire sur la richesse en poisson de cette région:

"Je faisais partie, l'an dernier, d'une compagnie de trappeurs et de chasseurs qui avaient établi leur campement sur les bords d'un de ces ruisseaux rapides et peu profonds qui se déversent sur la côte du Pacifique.

Dès le mois de juin les saumons commencèrent à se rassembler à l'embouchure du petit cours d'eau, attendant que la crue de la rivière leur permit de remonter le courant pour se rendre dans les lacs où ils vont frayer. Ils se tenaient là, serrés comme des harengs dans un tonneau, et nous vîmes bientôt que notre source d'eau serait singulièrement compromise si nous ne trouvions un moyen de repousser l'invasion.

Il ne pouvait être question de construire une digue pour empêcher les poissons d'entrer. La disposition du terrain ne nous l'eût pas permis, si même nous en eussions eu le temps. Nous essayâmes d'abord de les repousser en piétinant, en faisant le plus de bruit possible, en frappant l'eau avec des gaules, bref en nous démenant comme des possédés. Ce fut peine perdue. Les saumons refusaient absolument de se laisser effrayer et se pressaient entre nos bottes sans s'inquiéter des coups de pieds et du bruit.

Plusieurs d'entre nous furent renversés, tant par la violence des eaux que par les mouvements des poissons, si serrés qu'on avait de la peine à se tenir debout dans cette masse grouillante. Nous dûmes nous résigner à les laisser entrer.

A quelques pas dans l'intérieur, le ruisseau s'élargissait et n'avait plus que quelques pouces de profondeur, aussi la progression du poisson à travers l'eau qui cascadait entre les pierres se trouvait-elle considérablement retardée et des milliers de saumons se trouvaient rassemblés là. On peut dire sans exagération qu'on aurait pu passer à gué sur un plancher vivant. Nous n'avions qu'à nous baisser pour prendre à la main ceux que nous voulions faire figurer dans notre frugal menu, aussi en fûmes-nous rassasiés. Notre chien trouvait un singulier plaisir à saisir des saumons qu'il allait déposer un à un dans notre cuisine, profitant de l'absence du cuisinier pour en apporter en quantité. Nous eûmes beaucoup de peine à le faire renoncer à cette habitude.

* * *

Là où il n'y avait pas assez d'eau pour nager, les saumons se traînaient sur le sol, se meurtrissant aux pierres qui leur déchiraient les flancs, au point qu'on en voyait quantité dont les intestins sortaient, mais rien ne semblait devoir les arrêter dans l'obéissance à cet étrange et irrésistible instinct qui les poussait en avant, toujours en avant.

D'innombrables mouettes aux cris perçants tournoyaient en permanence au-dessus du ruisseau. Ces oiseaux s'engraissaient en mangeant les yeux des saumons qu'ils arrachaient pendant que le poisson se traînait dans les rapides, de sorte qu'un grand nombre arrivaient aux frayeries privés d'un oeil ou des deux. Les pauvres bêtes nous faisaient pitié et nous essayâmes de chasser les oiseaux en leur jetant des pierres ou en les tuant à coups de fusil, mais tout fut inutile et nous dûmes assister impuissants aux effets de cette étrange loi de la nature.

Quantité de saumons morts en route étaient rejetés à la mer par le cours d'eau, mais beaucoup aussi parvenaient à franchir les rapides. Autant que nous pûmes le constater, aucune de ces êtres n'est retourné vivant dans le golfe, d'où nous conclûmes que ce genre de poisson ne fraye qu'une fois avant de mourir."

Lorsque les Indiens de ces contrées veulent s'approvisionner pour l'hiver, car le saumon forme leur principale nourriture, ils se rendent en famille, dans leurs canots, à l'embouchure de l'un de ces ruisseaux. Les hommes prennent le poisson au moyen d'un bâton terminé par un crochet pointu, les femmes et les enfants le vident et le partagent en deux pour le faire sécher.

La pêche et la conservation du saumon sont du reste pratiquées sur une grande échelle tout le long des côtes, depuis le fleuve Columbia, au sud de l'Etat de Washington, jusqu'à l'Alaska.

Quantité de "canneries" établies sur ces territoires de pêches s'occupent de la mise en boîtes de la viande de saumon, qui est envoyée ainsi conservée dans toutes les parties du monde. La plupart de ces établissements appartiennent au "trust du saumon", une compagnie de pêche et de transport au capital de 28 millions de dollars.

* * *

Chaque année, au printemps, un grand nombre de navires quittent les ports de San Francisco, Astoria, Portland, Seattle et Vancouver pour les pêcheries où ils débarquent par milliers, les uns les pêcheurs, la plupart scandinaves, finlandais et italiens, d'autres les Chinois, les Japonais et les Américains qui travaillent dans les canneries. Les premiers se rendent à l'embouchure des cours d'eau où ils sont occupés tout l'été à la pêche au filet. Ils sont payés à raison de la quantité de poisson pris et peuvent gagner, dans les bonnes années, de 7 à 800 dollars pour une saison de cinq mois.

Aussitôt transporté à la cannerie, le poisson capturé passe aux mains des Chinois, qui le fendent, le vident et le nettoient en un tour de main. Ce sont des femmes indiennes, dont chacune est munie d'un réservoir d'eau courante, qui procèdent au lavage de la viande, après quoi celle-ci est chargée sur des charrettes qui l'emportent aux machines à dépecer, d'où elle passe à la machine à fabriquer les boîtes de tôle et à emballer. Cette dernière machine est singulièrement ingénieuse. Il n'y a aucune exagération à dire que le saumon et la tôle entrent à une extrémité de la fabrique pour en ressortir à l'autre sous la forme d'un flot ininterrompu de boîtes de conserves bien empaquetées. Ces boîtes sont bouillies, soudées, vernis et munies d'étiquettes sans avoir été une seule fois en contact avec la main de l'ouvrier.

A l'automne, les navires reviennent pour prendre, avec les milliers de boîtes à livrer au commerce, tout le personnel employé à cette industrie, certes l'une des plus considérables qu'on puisse imaginer. Et chaque printemps, le saumon vient affluer en masse aussi compacte sur les côtes, sans qu'on puisse observer la moindre diminution de ce poisson, en dépit de l'énorme consommation qui s'en fait.

Un livre sur les Rocheuses

LES MERVEILLES DE LA PASSE YELLOWHEAD.—LE PARADIS DU CHASSEUR ET DU TOURISTE.

M. R. W. C. Lett, agent de colonisation du G. T. P. dont nous avions relaté le voyage à travers la passe de la Yellowhead, publiera très prochainement un intéressant volume d'impressions. On se souvient que M. Lett était parti en compagnie de deux journalistes, d'un artiste peintre et d'un photographe. Tous les compagnons de M. Lett collaboreront à cet ouvrage qui sera intitulé "Le jardin du Canada".

Les voyageurs firent un séjour d'assez longue durée dans le parc Jasper et une partie importante du volume (texte et gravures) sera consacrée à ce dernier. Depuis leur retour, les journalistes, M. Talbot notamment, ont donné d'intéressants articles au magazine "World's Work".

L'ouvrage sera illustré par un grand nombre de photographies des plus réussies, reproduisant les sources d'eau chaude du parc Jasper, les forêts, les rivières et les lacs des montagnes.

Dans le but d'obtenir une vue du lac situé au pied du mont Robson, les excursionnistes durent employer deux jours à couper une route de six milles dans l'épaisse forêt. Ce lac est connu des prospecteurs sous le nom de "Six miles Lake". M. Lett déclare qu'il surpasse en beauté le fameux lac Louise du parc de Banff.

Les auteurs du "Jardin du Canada" déclarent que selon eux le parc Jasper offrira plus d'attraits aux touristes que le Parc Yellowstone au Colorado.

Dans la région du Brazeau les orignaux sont fort nombreux et au nord du Parc Jasper il y a des moutons de montagne en quantité. Les ours grizzlys sont également très nombreux.

M. Lett déclare que dès cette année un grand nombre de touristes fréquenteront la région. Le G. T. P. se propose de faire du Parc Jasper un lieu de villégiature pourvu de toutes les commodités modernes dès que le transcontinental sera en opération.

Un luxueux casino sera établi auprès des sources d'eau chaude.

Le "Jardin du Canada" paraîtra vers le 1er mai.

Un banquet

Le banquet organisé par l'Association St-Jean-Baptiste aura lieu le 26 avril.

Le banquet organisé par l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la première société St-Jean-Baptiste dans l'Alberta, aura lieu le 26 avril prochain, à 8:30 heures du soir, à la salle des Fêtes de l'Ecole Séparée, Troisième rue.

Le prix du billet est fixé à $1.50.

Une cordiale invitation d'assister à ce populaire banquet est faite à tous ceux qui s'intéressent au mouvement national canadien-français dans l'Ouest.

L'HON. F. OLIVER A MORINVILLE

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR PREND LA PAROLE A UNE GRANDE REUNION PUBLIQUE A MORINVILLE.

Lundi dernier, à 8 heures du soir, avait lieu à Morinville, une grande réunion publique, au cours de laquelle, l'hon. Frank Oliver, ministre de l'Intérieur, a pris la parole pour défendre le traité de réciprocité, actuellement devant la Chambre des Communes.

Autour de l'hon. M. Oliver prirent place MM. L. Boudreau, député de St-Albert, J. L. Côté, député d'Athabasca, L'hon. R. Mitchell, procureur-général, M. Omer St-Germain, président de l'association libérale de Morinville, qui tous adressèrent la parole à l'auditoire.

La réunion eut lieu dans l'ancienne église absolument comble d'auditeurs, parmi lesquelles nous distinguons d'assez nombreuses femmes.

La réunion fut ouverte par M. L. Boudreau qui invita M. Omer St-Germain à prendre le fauteuil présidentiel.

M. Omer St-Germain, au nom de l'Association Liérale de Morinville souhaita la plus cordiale bienvenue à l'hon. Frank Oliver. Les citoyens de Morinville, déclara M. St-Germain, sont sensibles à l'honneur que leur fait le Ministre de l'Intérieur en mettant à profit les courtes vacances de Pâques pour venir les entretenir de la politique canadienne et ils sauront s'en souvenir au jour des prochaines élections. M. St-Germain prédit que cette partie de la circonscription de l'hon. Oliver lui donnera une plus forte majorité que jamais.

M. Boudreau fut le premier orateur qui prit la parole. Il déclara, qu'à sa connaissance, l'hon F. Oliver est l'homme qui a fait le plus jusqu'à présent pour les progrès d'Edmonton auxquels la prospérité de Morinville est étroitement reliée.

L'hon. M. Mitchell est heureux d'avoir accepté l'invitation de M Boudreau à venir à Morinville: il est heureux de saluer la nouvelle ville, car Morinville vient en effet d'être incorporée en ville depuis quelques jours. L'hon. M. Mitchell prédit un grand avenir à Morinville comme centre pétrolifère de l'Ouest.

L'auditoire fait une véritable ovation à l'hon. Frank Oliver, lorsque celui-ci se lève pour prendre la parole.

Le ministre de l'Intérieur remercie les citoyens pour leur accueil cordial, et il entre aussitôt dans le sujet que chacun est impatient de lui voir aborder: la question du traité de Réciprocité.

Le principe du libéralisme, déclare l'hon. M. Oliver, est d'assurer la prospérité du peuple par la réduction des impôts et la disparition de toutes les entraves apportées au mouvement commercial. Le nouveau traité de Réciprocité est étroitement inspiré de ce principe.

Depuis longtemps les Etats-Unis avaient pour principe d'entraver l'essor du Canada; ils s'aperçoivent aujourd'hui, qu'en dépit de leur tactique, le Canada marche à grands pas dans la voie de la prospérité, et ils changent du tout au tout. Pourquoi hésiterions-nous à profiter de cette meilleure disposition à notre égard?

Une forte opposition est faite à ce traité. Par qui est-elle faite?

Est-ce par le fermier? non, car celui-ci a du blé et des animaux à vendre et, de par ce traité, les meilleurs marchés lui seront ouverts. Est-ce par le manufacturier, ou le marchand d'instruments aratoires? Peut-être ceux-là n'ont-ils pas à se féliciter entièrement du traité, mais ils n'ont pas le droit de trop s'en plaindre. Est-ce par le banquier, les compagnies de chemins de fer? Non, car tous les intérêts légitimes sont sauvegardés.

Qui donc se plaint?

C'est le haut financier, l'homme qui vit des fermiers, des manufacturiers; l'homme qui établit des trusts et fait de l'argent avec les monopoles.

"La convention de Réciprocité, dit l'hon. M. Oliver, n'est pas uniquement une question d'augmentation d'un cent par minot de grain ou par livre de boeuf vendus, c'est une question de savoir si ce pays sera gouverné, pour le peuple, par le gouvernement fédéral, ou pour les intérêts des hauts capitalistes par l'Opposition."

Après que le Ministre de l'Intérieur a repris son siège au milieu d'applaudissements répétés, une motion, approuvant la convention de Réciprocité et accordant la confiance de l'assistance à l'hon. Oliver, est proposée par M. L. Boudreau et secondée par l'hon. C. R. Mitchell. Cette motion est adoptée à l'unanimité. L'assemblée prend fin par des acclamations répétées en l'honneur de Sir Wilfrid Laurier et de l'hon. Frank Oliver.

A travers l'Ouest

Les Immigrants.

Winnipeg, 18.—Les convois d'immigrants arrivés aujourd'hui à Winnipeg se décomposent comme suit:

à 5:30 hrs du matin	550
à 9:30 hrs. du matin	500
à midi ,................	550
à 1 hr. p.m., ...	600
à 5:30 hrs. p.m.	400
à 7 hrs du soir, ...	380

Et c'est à peu près chaque jour pareille chose.

Le Meurtre de Stettler.

Stettler, 19.—Le procès de Soderberg, accusé du meurtre de Lennox, s'est terminé brusquement ce soir, le magistrat, chargé de l'instruction, libérant Soderberg, de l'accusation qui pesait sur lui, à défaut de preuve concluante.

Toute la population de la région semble satisfaite de la décision du magistrat et une véritable ovation a été faite à Alex Soderberg qui est très populaire ici.

Cours des céréales.

Winnipeg, 19.—Cours des céréales en Bourse de Winnipeg (comptant):

Blé No. 1, Northern	91c.
Blé No. 2 Northern	88¾c.
Blé No. 3 Northern	86¼c
Blé No. 4 Northern	81¼c.
Blé No. 5 Northern	75¾c.
Blé No. 6 Northern	63¾c.
Orge No. 3	68c.
Orge No. 4	55c.
Lin	$2.42

L'aviation à Vancouver.

Vancouver, 19. —Le meeting d'aviation ouvert hier est un complet fiasco. Après quatre heures d'attente les aéroplanes n'ont pris l'air que pendant 1 minute 30 secondes et les huit mille spectateurs sont partis furieux.

Représentation de la Passion

La représentation de la Passion, donnée vendredi dernier, à la salle des Fêtes de l'Ecole Séparée, Troisième rue, s'est déroulée en présence de plus de 800 spectateurs, et c'est par le plus complet des succès qu'ont été recompensé les efforts louables des organisateurs et des figurants.

Des félicitations doivent être adressées particulièrement aux RR. PP. Gaborit, Lebris et Philippot, qui avaient assumé la tâche délicate de l'organisation, de la mise en scène et de la direction musicale.

Le R. P. Lebris donna les explications en français. Plus de 100 figurants prirent part à cette magnifique représentation; parmi eux étaient des élèves du séminaire, du couvent des religieuses et quelques paroissiens de St-Albert.

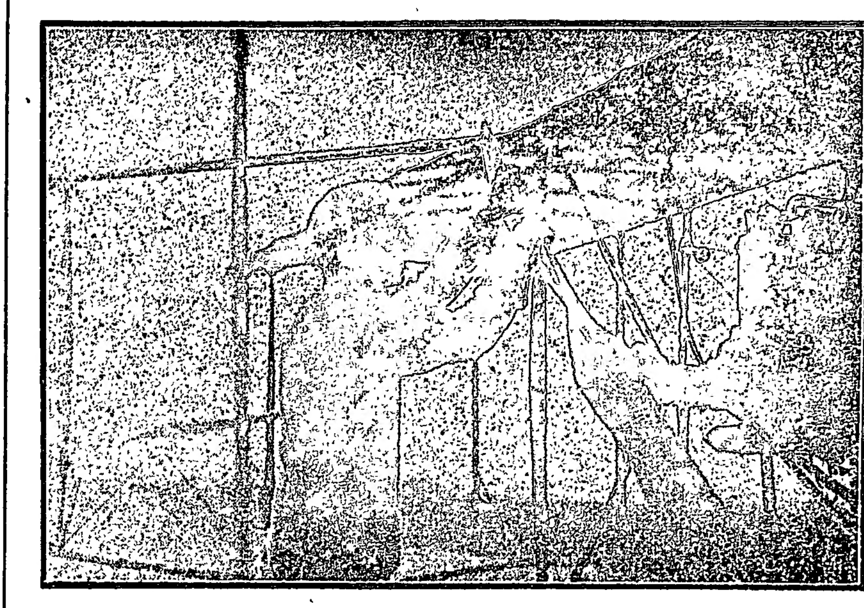
Le rôle du Christ fut rempli d'une façon remarquable par M. Darimond. Nous citerons parmi les figurants à qui l'on doit une mention spéciale. La Vierge Marie, Melle Nellie O'Donnell; Judas, M. Benoit Ladret; St-Pierre, M. Alfred Chevigny; St-Jean, M. Louis Grégoire; St-Jacques, le frère Vatighem; Ste-Véronique, Melle Marie Pelletier; Marie Madeleine, Melle C. Coulombe; les grands prêtres, Em. Juneau, J. Varin, Octave Savard, Roméo Pagé; Pilate, F. Sevalle; Soldats, H. Ringuette, R. Pagé, H. Savard, etc.

L'interprétation du Drame Sacré fut excellente de tous points et il ne fallut rien moins que le caractère élevé de cette représentation pour empêcher que les applaudissements n'éclatent aussi fréquents qu'enthousiastes.

Les figurants et les organisateurs de cette belle représentation ont droit aux remerciements émus de la population catholique d'Edmonton pour les instants d'émotion pieuse qu'ils lui ont procurés, vendredi dernier.

Nous espérons fermement que l'on nous donnera encore, quelque jour, ce spectacle inoubliable.

L'AVIATION A EDMONTON



"Bob" St-Henry se préparant au départ.

L'aviateur St-Henry qui doit effectuer des envolées à bord d'un biplan, les 28 et 29 avril, a envoyé au maire d'Edmonton une invitation à l'accompagner dans l'un de ces voyages aériens au dessus de la capitale.

Débordé de demandes provenant de personnes désireuses d'effectuer un tour dans les airs, Bob St-Henry a imaginé le plan suivant pour donner à chacun une chance égale de monter en biplan.

Le jour précédent celui de l'ouverture du meeting trois ballons seront lâchés, chacun contenant une carte de l'aviateur. Les trois personnes assez fortunées pour les découvrir seront invitées par l'aviateur à l'accompagner dans les airs à bord de son biplan.

Nous rappelons que les envolées auront lieu les 28 et 29 avril au parc de l'exposition.

Un nouvel aviateur est arrivé depuis quelques jours à Edmonton, M. Albert Schaerff, un Français bien connu dans le monde de l'automobilisme. Quelqu'un le présenta hier à Bob St-Henry, et aussitôt les deux aviateurs se reconnurent pour avoir été concurrents dans la deuxième épreuve française pour la Coupe Gordon Bennett. M. Schaerff pilotait une machine Clément-Bayard dans cette sensationnelle épreuve. M. Schaerff monte ordinairement un monoplan "Antoinette" et il fait actuellement un voyage au Canada dans le but de recueillir des renseignements sur les conditions atmosphériques au point de vue de l'aviation, car il se propose de faire de prochaines envolées dans le pays.

Nul doute que les expériences de Bob St-Henry seront fort utiles à M. Schaerff.

Il va sans dire que l'aviateur français sera un témoin intéressé des expériences d'aviation de la semaine prochaine; selon toutes probabilités il fera plusieurs envolées en compagnie de St-Henry.

L'aviateur américain et ses compagnons se montrent ravis de l'amabilité, dont font preuve à leur égard les citoyens d'Edmonton, et du grand intérêt pris par tous aux expériences de la semaine prochaine.

Une réunion mouvementée

Hier soir, mercredi, a eu lieu à Edmonton, une réunion publique à laquelle l'hon. F. Oliver et le Dr Clark prirent la parole en faveur du traité de Réciprocité; l'assemblée fut quelque peu orageuse et c'est devant un auditoire réduit de moitié qu'une résolution de confiance en l'hon. F. Oliver fut adoptée à l'issue de la réunion.

L'heure à laquelle nous mettons sous presse ne nous permet pas de donner un résumé, même bref, des discours.

Le Dr Clark fut un avocat éloquent du nouveau traité et ses arguments péremptoires en faveur de l'adoption furent vivement applaudis.

L'hon. Oliver fut écouté avec une profonde attention et son discours parfaitement documenté sembla produire une profonde impression sur une grande partie des auditeurs.

De vifs incidents se produisirent au cours de la réunion et, vers de la fin au moment de la mise aux voix de la résolution de confiance. Une personne, expulsée sommairement pour avoir voulu poser une question au Dr Clark, dût être ramenée dans la salle et hissée sur l'estrade pour satisfaire le public outré de la brutalité de l'expulsion.

Au moment de la mise aux voix de la résolution de confiance, quelques personnes tentèrent d'y substituer une autre résolution. De vives altercations se produisirent. L'auditoire devint à ce moment très houleux. La résolution de confiance fut finalement adoptée et chacun se retira.

LA SEMAINE

(Revue brève des principaux faits de la semaine à travers le monde.)

—Le bill de réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis a été soumis à la Chambre de Washington samedi. L'adoption du bill ne fait aucun doute.

—On s'attend à une prochaine intervention de l'Espagne au Maroc. Le transport "Espanola" a reçu ordre de se tenir prêt à embarquer 6,000 hommes de troupe d'un moment à l'autre. On tient de bonne source que les autres puissances enverront une note collective à la France pour s'opposer à l'intervention.

—Le très honorable Sir Elzéar Taschereau, membre du Conseil Privé, ancien juge de la Cour Suprême du Canada, est mort samedi matin à Ottawa.

—Le parlement canadien vient de décréter que le 3 juin, jour de naissance du roi Georges V, et le 22 juin, jour de son couronnement, seraient fêtes légales au Canada.

—Les troubles continuent en France dans les départements de l'Aube et de la Marne. A la suite de l'adoption d'une loi excluant l'Aube du territoire pouvant légalement produire du "champagne", les vignerons de cette région se sont violemment révoltés. L'adoption par le sénat d'une résolution remettant les choses dans l'état primitif soulève d'autre part les vignerons de la Marne. Ceux-ci ont brisé hier, 500,000 bouteilles de champagne dans les entrepôts d'une seule compagnie. Près de 20,000 hommes de troupes ont été envoyés dans ces deux départements.

—Un télégramme de Lisbonne annonce que des officiers de marine et des matelots portugais ont tenté de s'emparer de l'arsenal de Lisbonne et de tuer le ministre de la marine. Le calme serait rétabli.

—M. Rodolphe Lemieux, ministre des postes à Ottawa, vient de refuser d'accepter le modèle des nouveaux timbres à l'effigie du roi George V, envoyé par le gouvernement, sous le prétexte que ce modèle est le même pour toutes les colonies de l'Empire. Le ministre des postes veut un timbre exclusivement canadien.

Variétés

On écrit de Séville à un journal parisien que la reine Victoria Eugénie a résolu de mettre un terme à une pratique espagnole que ne saurait sanctionner l'hygiène:

A Madrid, écrit notre confrère, les enfants sont embrassés librement par tous ceux qui les approchent. Les petits princes, en particulier, doivent journellement se soumettre aux chaleureuses effusions des nobles hidalgos. La reine Victoria, craignant que ces démonstrations d'affection ne vaillent aux héritiers du trône que' que maladie contagieuse, a manifesté l'intention de supprimer une habitude vieille comme l'Escurial.

Désormais, les courtisans n'embrasseront plus les enfants royaux; pour les avertir de ce changement dans les moeurs de la cour, une pancarte a été imprimée, que les petits princes portent au cou: "No me bese". *(Ne m'embrassez pas!)*

Les dames de la cour ont suivi cet exemple, et nul spectacle n'est actuellement plus curieux que celui de la progéniture espagnole avec sa petite étiquette au cou...

L'hygiène en a de bonnes!

—

=Un glorieux anniversaire.

Il y a quarante ans, le 26 mars 1871, s'accomplissait le dernier fait de la guerre franco-allemande. Il y avait longtemps déjà que la lutte était terminée: Paris avait capitulé depuis deux mois et Belfort s'était rendu depuis plus d'un mois: seule une bicoque arborait fièrement encore sur ses murs le drapeau tricolore. C'était la petite place de Bitche, que l'ennemi avait assiégée dès le début de la guerre, le 6 août 1870. et qu'il n'avait pu encore réduire. malgré ses attaques répétées, malgré un bombardement effroyable qui fit de la petite ville un lamentable monceau de ruines.

Ni menaces ni promesses n'avaient pu venir à bout de la vaillante petite cité, de sa garnison et de ses habitants. Son commandant, l'héroïque Teyssier, un vieux soldat, loyal, énergique et patriote, avait repoussé et les assauts et les avances de l'ennemi, et ce ne fut que le 26 mars 1871, deux mois après la signature des préliminaires de paix, après un siège épouvantable de huit mois, qu'il consentit, sur l'ordre formel du gouvernement français, à ouvrir les portes de Bitche, non sans avoir, au préalable, et conformément aux règlements, détruit tout son matériel, encloué ses canons et noyé ses poudres.

Cet épisode de l'année terrible est peu connu, c'est dommage. Il n'en est pas de plus simple, à la fois, et de plus glorieux et d'un exemple plus réconfortant.

—

—Je ne comprends pas qu'en ce siècle d'hygiène, les gens restent aussi sceptiques.

—Trouveriez-vous un rapport entre l'hygiène et le scepticisme?

—Mais oui! Qui dit hygiène dit antiseptique!

—

ABONNEZ-VOUS AU "COURRIER DE L'OUEST", LE PLUS ANCIEN JOURNAL DES PRAIRIES ET LE MIEUX RENSEIGNÉ.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 15

Le nouveau juge d'instruction, M. Desmasures, n'avait aucune des qualités qu'il fallait pour mener à bien cette affaire qui se compliquait à mesure qu'on la croyait éclaircie. Cassant, gourmé, solennel, s'attribuant une habileté sans égale, il tenait à ce pauvre Fafernou des discours auxquels l'autre ne comprenait rien, et déployait vis-à-vis de cet enfant des bois la diplomatie qu'il eût déployée vis-à-vis d'un de ces criminels raffinés qui sont l'ornement de nos cités.

Tourmenté par la commission médicale, questionné par le juge d'instruction, Fafernou sentait sa tête tomber en bouillie. Lui qui vivait dans ce patriarcal Trémolin sur un fonds de notions très simples, qui se faisait comprendre de tout le monde, et qui comprenait tout le monde quand il était infirme, éprouvait comme un épouvantement devant ces grands mots qui commençaient à l'effrayer du moment où il était censé pouvoir les répéter.

—Vous rendez-vous compte de votre responsabilité?" lui disait toujours M. Desmasures.

Et Fafernou essayait d'articuler *res-pon-sa-bi-li-té.*

L'infortuné prit le parti le plus sage; il tomba malade et pendant quelques jours on put croire qu'il emporterait avec lui le secret de ce drame mystérieux. Dans son délire, il appelait sans cesse la dame de Trémolin et Pierre.

M. Desmasures avait formellement refusé de laisser le *Muet* recevoir aucune visite; mais sur ces entrefaites le juge d'instruction reçut l'avancement que justifiait son intelligence, et son successeur, M. de Lauzières, aussi simple qu'il était raide, aussi humain qu'il était sec, pria lui-même la dame de Trémolin de venir visiter ce pauvre Fafernou à l'infirmerie.

Mme Brissey, si on ne lui eût montré son lit, n'eût pu reconnaître le malheureux *Muet*, si allègre et si vivant autrefois, dans ce squelette aux yeux caves, d'où la vie disparaissait minute par minute.

Fafernou, lui, avait aperçu la visiteuse dès qu'elle avait franchi le seuil, il l'avait devinée plutôt avant qu'elle ne l'eût franchi, et sa figure, quand elle s'approcha de lui, s'illumina et se transforma en quelque sorte. Il prit silencieusement la main qu'on lui tendait et l'inonda de ses larmes... Il semblait qu'avec la dame de Trémolin eût apparu aux regards du moribond ce coin de terre où on l'avait accueilli si bien, cette maison où il était le maître, puisqu'il était libre. Il ne répondit rien aux paroles bienveillantes qui sortaient de ces lèvres d'où tant de consolations étaient sortie: mais le lendemain, il était guéri, et quand le juge d'instruction vint le voir, il lui témoigna par son accueil, quelle reconnaissance il éprouvait qu'on eût laissé venir à lui cette visite qui l'avait sauvé...

Le nouveau magistrat se prit de compassion pour cette créature incomplète. Se souvenant que Socrate s'appelait lui-même un accoucheur d'idées, il ne se préoccupa pas tout d'abord d'arracher à un criminel le secret qu'il ne cachait point, puisque les premières paroles qu'il eût prononcés, il les avait prononcées pour s'accuser. Il s'efforça plutôt de mettre cette intelligence, encore rudimentaire par certains points, au diapason des intelligences humaines, de faire rejoindre à ce frère en retard, si robuste et si viable. l'armée qui défile sur la route de la vie.

Sans doute, le désir de savoir la vérité entrait pour quelque chose dans cette attention. Je ne jurerais même point qu'il ne se mêlât à ce souci du devoir professionnel quelque curiosité artistique, l'art étant, par son essence même, mêlé à tout ce qui est bon. Ce qui est certain, c'est que le jeune magistrat fut pendant quelque temps plutôt professeur que juge d'instruction. Professorat aride et compliqué, car il fallait, non point pétrir une organisation d'enfant malléable et facile, mais remanier en quelque façon un esprit de 20 ans qui s'était habitué à penser, à agir, à vivre sans la parole et pour lequel la parole était un embarras.

Au bout de six semaines, M. de Lauzières avait reconstitué la scène de l'assassinat du docteur Brissey. Il reconnaissait, non pas seulement les péripéties matérielles, mais les facilités latentes, les dispositions mentales, le choc de passions qui avaient amené ce tragique dénoûment. Magistrat, il pouvait dire le chemin suivi par le *Muet*, la manière dont il était entré, le nombre de syllabes échangées. Homme, il pouvait se rendre compte de l'état d'âme du malheureux Fafernou, suivre le chemin de sa pensée, analyser cet acte et très logique, dès que l'on se plaçait au point de vue exceptionnel où s'était placé cet aliéné, c'est-à-dire cet étranger aux conventions de l'existence ordinaire...

Accomplissons donc nous-même le labeur intellectuel qu'avait accompli M. de Lauzières, aidé davantage par sa pénétration que par les aveux du *Muet*, qui racontait très franchement comment il avait agi, mais était incapable d'exprimer ce qu'il avait pensé quand il avait agi... Revenons à Trémolin le jour où furent posées les affiches sinistres qui annonçaient la vente prochaine.

On sait quel coup horrible ces affiches avaient porté au *Muet* et combien profondément il en avait été affecté. Enfant, il avait vu l'arrivée des hommes de loi coïncider avec la mort de ses parents. et la crise rapide où il avait perdu la parole lui revenait parfois au cerveau comme un mauvais rêve. Humanisé, apprivoisé heureux, il voyait de nouveau s'effondrer le toit de ceux qui lui avaient donné une place à leur foyer. Cette malheureuse tête travaillait ainsi et bouillonnait à éclater. Une pensée fixe le poursuivait. Le docteur Brissey n'avait qu'un mot à dire pour sauver Trémolin et pour arracher à la ruine ceux qui, après tout, étaient de son sang. Ce mot, il semblait au *Muet*, raisonnant d'une façon élémentaire, impossible qu'il ne fût pas dit par le docteur, si on le mettait au courant de la vérité.

De cette idée à l'idée d'aller le trouver, le supplier, se mettre à ses pieds, il n'y avait qu'un pas, et Fafernou eut bientôt prit sa résolution. Il irait parler à l'oncle Brissey, oui! lui parler, car le *Muet*, habitué à exprimer tous ses sentiments et tous ses besoins par des signes, ne se rendait que très imparfaitement compte de son infirmité.

D'ailleurs, quand il se mit en marche, il était sous l'influence d'une de ces possessions intellectuelles qui ne discutent pas, ne réfléchissent pas, ne raisonnent pas. Sous l'empire de ces convictions qui remplissent la cervelle, font battre le coeur, tendent les nerfs vers un centre unique, on accomplit des actes d'héroïsme ou des actes de folie, on est criminel ou on est grand.

Le calme ne revint un peu au *Muet* qu'en approchant de la maison du docteur. S'il voyait Brissey, s'il lui mettait sous les yeux les affreux papiers timbrés qui. aux yeux du *Muet*, avaient un caractère saisissant à émouvoir les plus différents, il était sûr de l'attendrir. Mais le laisserait-on entrer? A tout hasard il sauta par-dessus le mur, se glissa vers le cabinet que fermaient la nuit ces volets de fer, qu'on ne poussait qu'au moment du coucher, et attendit...

Il était environ huit heures trois quarts du soir. Le docteur respira l'air quelque temps. Mais comme s'il trouvait l'air de cette nuit d'été sans parfum, il sembla vouloir respirer l'argent. Il se livra à ce qui était son plaisir: remuer des écus, caresser voluptueusement ce métal dont le contact lui donnait la sensation que les frissonnements de la chair donnent à d'autres. En apercevant à travers les arbustes du jardin ces pièces de monnaie innombrables qui contenaient le salut de Trémolin. Fafernou prit son courage à deux mains et son élan à deux pieds... Agile comme un chat, il se précipita d'un bond aux genoux de Brissey et lui tendit les papiers timbrés.

Le docteur Brissey eut à peine un étonnement d'une seconde devant cette entrée extraordinaire. Il n'était point facile à intimider, et d'ailleurs, comme s'il eût pensé justement à Trémolin à ce moment, il comprit le but de la visite du *Muet*.

—Ah! ah! on geint là-bas, à ce qu'il parait? On voudrait tirer une carotte à papa Brissey pour payer les dettes de monsieur le chevalier d'industrie... Dis-moi, est-ce ce fainéant ou cette coquine qui a pensé à t'envoyer? Eh bien, tu leur rapportera cela, et cela avec", ajouta-t-il...

Tandis qu'il envoyait à dix pas voler les papiers, il avait repoussé le *Muet* suppliant et, revenant sur lui, il lui avait lancé au hasard un coup de pied.

Le *Muet* se redressa, saisit le cou du docteur entre ses deux mains terribles et l'étrangla...

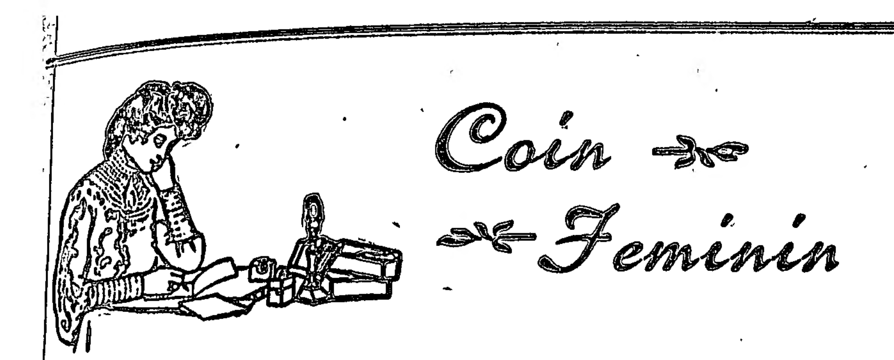
Quoique d'une force plus qu'ordinaire, Brissey lutta à peine contre cette étreinte formidable. Ces doigts énormes et solides comme le chêne, flexibles comme l'acier firent l'effet d'une cravate de métal qu'une vis aurait tout à coup serrée. Quand la cravate se desserra, la face était noire et l'homme alla rouler comme une masse sur le plancher, se cognant un peu le front à l'angle du coffre-fort.

Que s'était-il passé dans l'âme du *Muet*? Avait-il été affolé par l'outrage que lui faisait Brissey ou désespéré par les injures qu'il vomissait contre la dame de Trémolin? Avait-il été mis hors de lui par cette brutalité? Avait-il voulu venger la Vertu que cet homme insultait? Evidemment il serait facile d'imaginer tout cela, mais il est plus simple de supposer qu'il n'avait pas eu le temps d'avoir une conception; il avait vu rouge, il avait tué et il s'était enfui épouvanté, laissant dans la chambre les papiers qui devaient être dans la suite un témoignage accablant contre Pierre...

Ce que Fafernou avait enduré de souffrances en entendant accuser son maître à cause de lui, est indescriptible. Sans nul doute, il dut mordre cette langue rebelle comme on mordrait un bâillon, aller s'essayer à parler dans le bois. Un travail inouï se fit dans cette cervelle mal équilibrée, travail dont nul ne saurait traduire les angoisses. Dans ses longues courses à travers les solitudes, ce muet cherchait sans doute à coordonner des phrases, à découvrir un son qui pût exprimer sa pensée, il inventait la parole à lui tout seul...

Découragé, il s'en revenait tentant d'approcher les magistrats, espérant se faire comprendre par gestes. Et cette tension constante sur un point, cette préparation latente expliquera peut-être qu'il ait suffi de l'électricité qui était dans l'air, de la secousse que lui avaient imprimée les gendarmes en le jetant violemment hors de la salle d'audience, pour délier tout à fait cette langue qui accumulait tant d'efforts pour rompre sa chaîne.

A Suivre.



Coin Feminin

CHRONIQUE

AU BOUT DU FIL.

—Hello!

...

—Cinq minutes à perdre?... Oui, Madame, pour vous faire plaisir...

...

—Un interview par téléphone, pour votre journal?... Devrai-je envoyer ma photographie?

...

—Non!... Alors, toute à votre disposition... A quel sujet désirez-vous mon opinion, Madame?

...

—La jupe-culotte!!! Mais, Madame, je demeure au fin fond de la Prairie... au bout du monde civilisé... Si je peux converser avec vous, c'est grâce à la sollicitude d'un gouvernement paternel... Vous ne faites pas de politique?.. Alors, Madame, vous comprenez je suis absolument incompétente en matière de modes.

...

—C'est, précisément, l'avis d'une jeune femme placée dans ma condition que vous voulez?... Que vous en dire de cette fameuse jupe-culotte!... J'ai lu, hier soir, des choses troublantes de Faguet. ... Et je suis heureuse de m'appuyer sur l'opinion de cette haute personnalité... Parce que vous savez... (Vos lectrices vont bondir!) je la trouve très pratique la nouvelle mode... Si commode. ... Si crâne avec son allure zouave... Je ne vous scandalise pas trop, Madame?

...

—J'ai encore dans l'oeil la vision des mousmés circulant rue Ste-Catherine, il y a deux ans...

"En ridicule les femmes ne pourront jamais trouver mieux que cette entrave grotesque qui les jetait à terre comme des quilles posées sans aplomb... Avec la jupe-culotte, ou plus exactement la jupe-pantalon, elles retrouveront au moins la liberté de leurs mouvements; et par ce temps de sports c'est presque de la logique.

...

—Partisante? oui...

...

—La raison dominante... c'est que... je porte à ravir la nouvelle mode...

...

—Oh! ma jupe-pantalon n'a pas le cachet d'élégance qu'imprime la rue de la Paix!... Je ne voudrais pas effaroucher vos lectrices!... Si vous saviez comme il est pratique pour une pionnière de n'avoir pas à s'occuper d'une jupe que les rosiers de prairie effrangent, que les branchages agrippent... quelle aide matérielle j'ai pu apporter à mon mari, pendant les premiers défrichements, grâce à l'aisance que me laissait mon costume... Et puis, vous savez ... cela m'allait si bien!... Je suis grande, mince......

...

—Ai-je parlé au passé?... Oui, c'est vrai... parce que...

...

—La jupe-pantalon est une invention de génie... Mais depuis quinze jours, Bébé marche et le petit fou en se précipitant vers moi, dans sa marche incertaine, rend absolument nécessaire le parachute maternel qui a nom: jupe...C'est si joli, dites, deux menottes roses qui se crispent dans les plis et qui froissent l'étoffe sans souci de la valeur... Une maman en soie, ou une maman en cotonnade, qu'importe, pourvu que la frimousse s'enfouisse dans les jupes amples... Alors, la jupe-culotte?... Voulez-vous que l'interview en reste là?... Oui?... Merci... Au revoir!...

MAGALI.

Vers les sommets

Quand j'aurai vu votre maison,
Je n'aimerai plus ma demeure,
Vos yeux seront mon horizon,
Vos regards ma force à toute heure.

Quand je connaîtrai votre voix.
J'aurais compris toute harmonie,
Nous lirons ensemble, parfois,
Une page, jamais finie

Douces, sur mes yeux tout meurtris,
Quand vos mains se seront posées,
Mes bonheurs seront refleuris,
Mes douleurs seront apaisées.

Je remplirai votre maison
De vie et de paix bienfaisante;
Mon amour à votre raison
Donnera l'aile palpitante.

Et quand j'aurai vu les lueurs
De la joie en votre âme ardente,
Le soir, mes livres et mes fleurs
Me laisseront indifférente.

EMILIE ARNAL.

PETIT COURRIER

Sourire gris.—Il me semblait vous avoir répondu à ce sujet dans un précédent numéro; peut-être le journal ne vous était-il pas encore parvenu lorsque vous m'avez écrit à nouveau.

Si le journal s'est égaré, je demandrai que l'on vous en envoie un nouvel exemplaire.

Rose des Bois.—J'ai communiqué vos compliments à qui de droit et l'on me charge de remerciements que je vous transmets.

Vous n'avez pas à vous préoccuper de ce petit détail, c'est absolument sans importance.

Une lectrice.—Je constate avec vous cette évolution graduelle.

C'est, croyez-moi, une tâche ingrate très souvent,et la remplir en s'efforçant toujours à mieux requiert une vaillance que l'on ne peut que louer.

Je me chargerai très volontiers de l'aimable commission.

Mme L.—C'est en effet le 23 juin prochain que Mme Sarah Bernhardt viendra à Edmonton. L'illustre actrice est actuellement en Louisiane où l'aimable société créole française lui fait un de ces accueils charmants dont l'exquise courtoisie louisianaise. a le secret.

A plusieurs correspondantes.—Je prie les correspondantes qui ne trouveront point réponse à leur lettre dans ce bref courrier de bien vouloir attendre patiemment à la semaine prochaine.

MAGALI.

Chronique régionale

(De nos correspondants particuliers).

DUCK LAKE, Sask.

Nous apprenons avec plaisir que M. Amédée Cléroux vient d'être nommé agent d'immigration pour la province de Saskatchewan.

M. Cléroux partira le 24 avril pour la province de Québec et les Etats-Unis de l'Est.

Toutes les personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur l'Ouest peuvent s'adresser dès à présent à M. Amédée Cléroux, agent d'immigration, Hotel Riendeau, Montréal.

Nous offrons nos félicitations à notre compatriote pour cette nomination à des fonctions qu'il est particulièrement apte à remplir.

SARAH BERNHARDT.

Nous sommes heureux de reproduire ci-dessus un délicieux portrait de Mme Sarah Bernhardt, l'illustre tragédienne, dont la venue à Edmonton est annoncée pour le 23 juin prochain.

L'incomparable étoile de la scène française est actuellement à la Nouvelle-Orléans et les colonnes des journaux louisianais qui nous parviennent se font l'écho de la réception triomphale qui lui est faite partout.

Au cours de son séjour à la Nouvelle-Orléans Mme Sarah Bernhardt a été reçue par les élèves du célèbre collège de jeunes filles "New Comb". L'accueil que les jeunes américaines ont fait à la grande actrice demeurera inoubliable.

Voici en quels termes le président du collège, le Dr. B. V. Dixon a salué l'illustre visiteuse:

"Ce n'est pas seulement à la "grande artiste, a-t-il dit, que "nous sommes heureux et fiers "de rendre hommage, c'est à la "femme dont l'indomptable éner-"gie a fait la conquête du monde "—car Madame Bernhardt n'ap-"partient pas seulement à la "France, quelque juste orgueil, du "reste, que puissent avoir les "Français à la revendiquer pour "leur: Son génie, comme celui de "Molière, est international..."

La cérémonie, ouverte par la "Marseillaise", chantée avec brio par toutes les collégiennes, s'est terminée par une chanson populaire française: "En passant par la Lorraine."

Notre excellent confrère de la Nouvelle-Orléans, "L'Abeille", qui publie un compte-rendu de cette réception, déclare que ce fut une journée inoubliable.

STETTLER, Alta.

Nous apprenons les fiançailles de M. Charles Joba, d'Ewing, avec Melle Marie de Lézelec, de Thurso, Qué. La colonie française de Stettler, parmi laquelle M. Joba ne compte que des amis, est heureuse en cette circonstance de lui présenter ses sincères félicitations.

M. Etienne Michaud, d'Ewing, est de retour parmi nous après un voyage en France. Bien que très heureux d'avoir passé plusieurs mois en France, notre ami se déclare très satisfait de se retrouver en Alberta.

VERMILION, Alta.

La ferme de A. L. Newburg, à un mille au sud de la ville, a été vendue à $25 l'acre, à H. Taylor, secrétaire de la société d'Agriculture. De l'avis de tous c'est une des meilleures terres des environs. Newburg avertit le public par la voie du journal local qu'il a acheté 20 acres en Floride et qu'il se propose de s'y rendre. A la récolte, quand il cueillera ses oranges et ses fruits, il songera à ses amis perdus dans les glaces et les steppes désertes du Canada. Merci pour eux, Newburg.

Un autre fermier, H. Halligan, a vendu son quart de section à P. Wilson pour $4,500 y compris les machineries. Il est parti avec sa famille pour son pays natal, à Alva, Ecosse; mais il compte revenir au Canada dans une couple d'années.

Le sud de Vermilion se peuplant très vite; j'avais écrit au directeur du Département du téléphone d'Edmonton, demandant dans quelles conditions on pourrait obtenir le prolongement des fils téléphoniques jusque dans notre district.

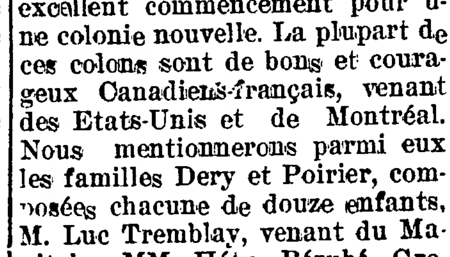
M. Richard, supérintendant de ce service, m'a répondu fort aimablement que ma lettre était prise en considération, mais qu'il fallait attendre un peu, l'intention du gouvernement étant de donner—cette année—une grande extension dans le district de Vermilion au téléphone.

Qu'il en soit ici publiquement remercié. Tout le monde reconnaîtra avec nous que le service du téléphone est appelé à rendre de grands services.

ST-PAUL, Alta.

Nous avons une température très froide depuis quelques jours et l'on craint un printemps tardif; nos cultivateurs sont anxieux de voir revenir les beaux jours car ils sont entièrement prêts à faire de bonnes semailles.

Les colons arrivent toujours de plus en plus nombreux. Tous se dirigent vers le Lac Froid. Notre guide, M. Ernest Cloutier a placé, en deux semaines, vingt colons dans la région ci-dessus. C'est un excellent commencement pour une colonie nouvelle. La plupart de ces colons sont de bons et courageux Canadiens-français, venant des Etats-Unis et de Montréal. Nous mentionnerons parmi eux les familles Dery et Poirier, composées chacune de douze enfants, M. Luc Tremblay, venant du Manitoba, MM. Hétu, Bérubé, Groleau et Trudel, venant des Etats-Unis. Ces derniers s'établiront de suite sur leur terrain.



Un fort contingent d'autres colons sont attendus ces jours-ci; ils seront également dirigés vers le Lac Froid.

Il est certain, si l'immigration continue aussi abondante, qu'à l'automne nous aurons au Lac Froid une belle et forte colonie de langue française. Nous invitons instamment tous nos compatriotes, en quête d'un endroit où se fixer, à se diriger vers cette région! C'est actuellement la meilleure où l'on puisse trouver des homesteads libres.

Tous ceux qui y sont établis déjà en sont fort satisfaits; ils ne

(Suite à la page 6.)



Contrat de malle

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre de poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi 19ème jour de mai 1911 pour le transport des malles de sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans deux fois par semaine, dans chaque sens entre Edmonton et New Lunnon via Elm Park. Ledit service devant commencer à la volonté du Maitre de poste général.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur ce contrat pourront être vus et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de poste d'Edmonton, d'Elm Park, Namao, de Duagh et de New Lunnon, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des bureaux de poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de poste, Edmonton, 7 Avril 1911

A. W. CAIRNS,

Inspecteur des Bureaux de poste.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1805 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an: Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents t de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98. Edmonton, Canada.

LE COURRIER DE L'OUEST, JEUDI, 20 AVRIL, 1911.

LE FRANÇAIS DANS LES NOUVELLES PROVINCES

"A FRENCH SPEAKING COUNTRY".

Les lettres de Mgr Langevin et de l'hon. A. Turgeon, relatives à l'enseignement du français dans la province de Saskatchewan, ont fait le tour de la presse canadienne-française.

Il n'est certes pas exagéré de dire que ces documents peuvent être classés au nombre des plus importants qui aient été jamais publiés sur la question tant controversée des écoles du Nord-Ouest.

Accueillies avec surprise par nos confrères de l'Est qui n'avaient jamais envisagé une situation aussi clairement définie et aussi favorable à l'enseignement du français dans l'Alberta et la Saskatchewan, les lettres de Mgr Langevin et de l'Hon. A. Turgeon ont créé une sensation profonde dans tous les milieux canadiens-français de l'Ouest, où la question de l'enseignement de notre langue constitue la préoccupation dominante. On est en droit d'attendre des résultats immédiats d'une mise au point aussi catégorique.

De la lettre de l'honorable procureur-général de la Saskatchewan il appert nettement que le français, dans les écoles publiques des provinces nouvelles, ne saurait être considéré comme une langue étrangère; il peut être mis sur un pied égal avec l'anglais.

On doit donc en venir à la conclusion de Mgr Langevin, que l'Ouest n'est pas seulement *"an English speaking country"*, mais encore *"a french speaking country."*

L'un de nos confrères de Montréal fait suivre la constatation de cette situation des commentaires suivants:

"La situation scolaire dans les nouvelles provinces serait donc meilleure pour les Canadiens-français et les catholiques, dans la Saskatchewan que dans les autres provinces, en dehors de la province de Québec."

Elle est certainement meilleure, même au point de vue de l'enseignement du français, que dans l'Ontario où celui-ci est officiellement considéré comme langue étrangère, d'après la déclaration de Sir James P. Whitney, et ne sera désormais toléré au même titre que l'allemand, le polonais, l'italien, etc., que s'il est impossible, en raison de l'ignorance des enfants, de leur donner l'enseignement en anglais.

La situation peut donc se résumer comme suit: La langue française est considérée comme langue étrangère dans l'Ontario, où le régime scolaire est fixé par la loi constitutionnelle de 1867; elle n'est que tolérée au Manitoba en vertu de l'arrangement de 1897; tandis qu'elle est officiellement reconnue par la loi fédérale de Saskatchewan et d'Alberta.

Il importe maintenant que les commissaires d'école se pénètrent bien de la tâche nouvelle qui leur incombe: L'enseignement étendu du français dans nos écoles dépend uniquement de leur bon vouloir.

Voilà une constatation qui modifie considérablement l'aspect de la situation que beaucoup s'acharnaient à représenter sous les plus noires couleurs.

Une mise au point aussi nette et rassurante fera tomber sans doute les dernières hésitations de nos compatriotes de l'Est, qui, séduits déjà par l'Ouest, n'avaient plus, pour contrecarrer leur projet d'immigration, que la crainte de ne pouvoir donner à leurs enfants un enseignement français suffisamment étendu.

Une volte-face du Gouvernement Roblin

A la suite du vote de la législature du Manitoba refusant les offres du gouvernement fédéral, concernant les conditions financières de l'annexion à la province d'une partie du territoire de Keewatin, l'hon. M. Oliver a écrit et fait publier dans les journaux de la province une lettre où il expose exactement les termes de l'offre et la situation faite au Manitoba comparativement aux nouvelles provinces.

Cette lettre a eu un effet passablement inattendu. Le gouvernement de M. Roblin a jugé à propos de faire une volte-face complète et s'est déclaré prêt à accepter l'offre d'Ottawa dans les termes où elle est exposée par la lettre de l'hon. M. Oliver.

Le Ministre de l'Intérieur faisait remarquer que les nouvelles provinces n'avaient pas reçu un seul arpent des terres publiques, tandis que la province de Manitoba avait déjà reçu ou allait recevoir dans le cours ordinaire des choses, huit millions d'acres de terres marécageuses, en guise de subvention pour ses écoles; plus 30,000 acres de bonnes terres comme dotation pour son université.

Ces terres désignées comme marécageuses ne sont pas des marais impropres à la culture; ce sont des terres mal égouttées par la nature, où l'eau de la fonte des neiges séjourne trop au printemps. Pour les rendre cultivables il suffit de les égoutter artificiellement; et alors elles ont une valeur considérable. Le fait est que la province a déjà vendu une certaine superficie de ces terres marécageuses (swamp land) après y avoir fait des travaux de drainage, pour des prix variant de $3 à $5 l'acre.

En évaluant à $3, le prix de l'acre des terrains qui lui restent, on trouve une somme de $24,000,000 à l'actif de la province, dont les provinces de Saskatchewan et d'Alberta n'ont pas l'équivalent.

Le gouvernement Roblin a prétendu qu'il n'avait pas tenu compte de ces huit millions d'acres, parce que le gouvernement fédéral ne les avait pas transférées à la province. Mais si M. Oliver veut s'engager à en transférer immédiatement la propriété au gouvernement provincial, avec la subvention supplémentaire en argent de $200,000 par année, offerte pour l'administration du territoire à annexer, il est prêt à accepter ces conditions.

L'organe de M. Robert Rogers, le "Telegram" de Winnipeg, laisse entendre que, plutôt encore que d'accepter le transfert immédiat de ces terres, le gouvernement Roblin préférait que le gouvernement fédéral les lui rachète au prix de $4.00 l'acre et lui paie annuellement l'intérêt à 5 p.c. sur le total du prix, soit $1,200,000 par année.

Après avoir geint pour qu'on lui donne des terres, le gouvernement Roblin préférerait aujourd'hui l'argent.

Quoi qu'il en soit, la question des frontières du Manitoba semble enfin arrivée à un point d'où l'on peut prévoir une solution prochaine.

Courrier Parlementaire

Reprise du débat sur la réciprocité.—Une erreur amusante de M. Foster.— L'affaire Lemieux. — Les mariages mixtes.—Le nouveau timbre canadien.

Ottawa, 14 avril.

Le débat sur la convention douanière avec les Etats-Unis a été repris aujourd'hui et a occupé les deux séances de la journée.

Il se continuera demain selon toutes les apparences.

M. Thornton, député conservateur de Durham, reprend la discussion sur la réciprocité. Il se déclare opposé à la convention douanière avec les Etats-Unis, sous prétexte qu'elle fera du tort à l'élevage dans l'Ontario par suite de la concurrence américaine.

D'après lui, les prix sont actuellement plus élevés au Canada qu'aux Etats-Unis, et les éleveurs ne pouvant même pas répondre à la demande sur le marché local, il n'y a nullement lieu de chercher un autre marché.

M. Devlin, député de Wright déclare tout d'abord que l'entente commerciale avec les Etats-Unis n'a pas été négociée secrètement. D'un autre côté, si l'on fait marcher de pair le commerce et la loyauté, les Anglais sont les gens les plus déloyaux qui existent; car ils achètent où ils peuvent obtenir les prix les plus bas: et vendent où ils trouvent le plus d'avantages pécuniaires, mais la loyauté ne peut pas dépendre des relations commerciales, et l'idée l'annexion émise par la gauche est tout simplement ridicule.

M. Roberts, d'Elgin Ouest, est le dernier orateur de la journée. Il est opposé à la convention douanière, parce que, dans son opinion, cette mesure amènera fatalement l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

Au début de la séance l'hon. M. Fielding fait remarquer à l'hon. M. Foster que dans sa critique du discours du budget, la semaine dernière, il s'est quelque peu embrouillé dans ses chiffres.

C'est ainsi qu'il a attribué à l'année 1910 des dépenses et des revenus de 1896, ce qui fait que ses arguments sont tout à l'avantage de l'administration actuelle.

M. Foster convient de ce fait au grand amusement de la Chambre

L'AFFAIRE LEMIEUX.

Le col. Hughes était anxieux de savoir si le gouvernement avait eu connaissance d'un verdict rendu au cours d'un procès plaidé à Montréal et dans lequel l'accusé aurait été acquitté, malgré ses aveux; par suite d'un appel fait au fanatisme religieux.

Sir Allan Aylesworth a déclaré que cette affaire était venue à sa connaissance par les journaux, mais que le département de la Justice n'avait reçu aucun rapport à ce sujet. D'ailleurs l'administration de la justice est exclusivement du domaine provincial.

LES MARIAGES MIXTES.

Le colonel Hughes a fait également une question concernant les mariages mixtes; il voulait qu'ils fussent reconnus par le parlement fédéral. Il demandait entre autre, s'il était à la connaissance du gouvernement ou de l'un de ses membres que la hiérarchie de l'église Catholique Romaine et les Cours de la Province de Québec refusent de reconnaître comme valides le mariage entre un catholique romain et une catholique romaine s'il n'a pas été célébré par un ecclésiastique de l'église catholique romaine; aussi s'il était à la connaissance du gouvernement, ou de l'un de ses membres, que les ecclésiastiques de l'église catholique romaine déclarent invalides les mariages entre un catholique romain et un conjoint appartenant à une autre croyance, dans tout le Canada, si ce mariage n'a pas été célébré par un ecclésiastique catholique romain.

Le ministre de la justice a déclaré que le gouvernement ni les ministres ne savaient quoi que ce soit à ce sujet, excepté ce qu'ils ont vu dans les journaux. Le mariage et les divorces relèvent du parlement fédéral, mais la célébration du mariage relève exclusivement de l'administration provinciale. Sir Ayleworth a ajouté qu'il ne connaissait aucune loi du peuple canadien qui fut enfreinte par les dogmes ecclésiastiques.

LES NOUVEAUX TIMBRES

M. White, député de Renfrew, a attiré l'attention du ministre des Postes sur le fait qu'en Australie et en Afrique du Sud des concours avaient été ouverts parmi les artistes locaux pour les nouveaux timbres à l'effigie du roi Georges V. Le gouvernement canadien pourrait suivre cet exemple et ouvrir lui aussi un concours parmi les artistes canadiens.

L'hon. M. Lemieux a répondu que la vignette envoyée par les autorités impériales devrait être acceptée avant toute autre si elle était jugée satisfaisante.

Le département, cependant, n'a encore pris aucune décision à ce sujet mais de toute façon il ne sera nullement besoin d'ouvrir un concours; le gouvernement a en effet un contrat avec la American Bank Note Company, et si la vignette soumise par les autorité impériales ne convient pas, cette compagnie pourra parfaitement en fournir une qui donnera satisfaction. C'est cette compagnie qui a fourni les dessins des timbres du Tricentenaire de Québec, timbres qui ont suscité l'admiration du Roi lui-même. Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir à ce sujet.

La Chambre s'ajourne ensuite pour les vacances de Pâques qui dureront jusqu'au mercredi, 19 avril.

A L'ETRANGER

CE QU'UN ANGLAIS DIT DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Sous le titre *"Le Péril européen"*, le correspondant militaire de la "Pall Mall Gazette" rend compte dans son journal d'un voyage qu'il fit dernièrement sur la frontière franco-allemande et dans la zone des grandes places stratégiques de la Belgique.

—Ce qui me frappe le plus, écrit-il, c'est de constater l'apparente unanimité des soldats français de tout rang à croire d'une façon absolue à de prochaines hostilités. Il est certain que les autorités militaires françaises ne regardent pas une telle éventualité comme invraisemblable. Les garnisons des forteresses de la frontière et des forts détachés prennent les mêmes précautions qu'en temps de guerre.

"J'ai eu le privilège de parcourir un fort magnifique faisant partie de la ceinture entourant une grande forteresse et de voir les méthodes de travail, le service des canons, les systèmes d'approvisionnement pour les munitions. les méthodes de contrôle pour l'artillerie et j'ai été très impressionné par ce que j'ai vu. Toute chose se fait d'une façon remarquablement tranquille, qui prouve jusqu'à quel point l'entraînement a été poussé".

Le correspondant de la "Pall Mall Gazette" n'a constaté aucun sentiment de mécontentement parmi les soldats français. Tout ce qu'il a vu et entendu lui permet de croire que le coeur du soldat français est dévoué à son pays. Il a remarqué la bonne attitude des hommes dans la marche, à l'exercice et sur le terrain de manoeuvres. Le soldat est toujours alerte. Tous ses mouvements sont pleins "d'allant".

Le correspondant anglais a remarqué la rapidité avec laquelle s'effectue le service des mitrailleuses. Il ne croit pas que le pantalon rouge historique ait des inconvénients trop considérables au point de vue de la visibilité. L'invisibilité du costume dépend beaucoup de la couleur des environs et de la position du soleil à un moment donné. Mais il serait urgent que les Français recouvrissent de khaki les marmites des hommes et les ustensilles destinés au service des escouades. Actuellement le soldat français "est impitoyablement dénoncé par sa marmite."

M. OMER HEROUX ET L'OUEST CANADIEN

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article publié par notre confrère "Le Bulletin", de Montréal:

"Qu'est-ce que M. Héroux a à reprocher, jusqu'à date, à la population de l'Ouest? Qu'a-t-elle fait de mal?

Jusqu'ici les immigrants d'hier ont fait trois choses louables:

Ils ont commencé par s'établir sérieusement;

Ils ont ensuite étudié leurs besoins particuliers et en ont établi la liste;

Et cette liste, ils l'ont présentée avec courtoisie et fermeté au gouvernement.

Où est le mal?

Tout cela était à prévoir, et, d'ailleurs, nous avons à nous en féliciter. Notre enfant de l'Ouest est précoce; il grandit vite; il passe, plus tôt que ce n'était espéré, de la culotte au pantalon... Soyons enchantés de la chose: c'est la réalisation hâtive de nos voeux, à nous, gens de l'Est, qui avons consacré des millions à cette réalisation. Il faut aussi s'en féliciter parce que voici bientôt le jour où cet Ouest se suffira à lui même, puis nous aidera à son tour. C'est l'accomplissement de la grande loi familiale; on aide aux jeunes d'abord et les jeunes arrivés à la maturité, nous aident ensuite.

Mais le métier de M. Héroux est de voir tout en noir. Il ne peut pas s'y soustraire. Aux Etats-Unis, il appartiendrait à la clique qui ne découvre dans l'Ouest américain que des éléments de troubles et de rébellion, et qui en crée au besoin Les "populists" américains ont été les modèles de nos nationalistes canadiens, sous ce rapport.

L'idéal de M. Héroux aurait été celui-ci: Attirer dans l'Ouest surtout des Canadiens-Français.

Mais, cher confrère, c'est ce que nous avons voulu. Pour ce, nous avons employé les meilleurs apôtres: des prêtres. Nommons, entre autres, les abbés Morin et Bérubé.

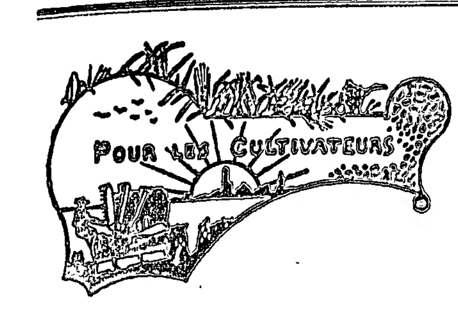
Qui a entravé leur travail? Les castors, surtout la "Croix", surtout la "Vérité", dont M. Héroux fut rédacteur et même directeur. Il n'y a pas de choses fausses, atroces, défigurées qu'ils n'aient lancées contre le Nord-Ouest et contre ces prêtres, Ils ont particulièrement vilipendé l'abbé Bérubé.

L'Histoire qui fera un jour la part de chacun en ce qui concerne l'Ouest comme en toute autre chose, l'Histoire établira, clairement comme le jour, que si le rêve de Cartier ne s'est pas réalisé, la faute principale en est aux castors.

Le rêve de Cartier fut, on le sait, la formation d'une autre province qui aurait été peuplée de ces compatriotes qui voulaient absolument quitter la province de Québec et qui, au lieu de gagner les Etats-Unis, seraient allés vers l'occident canadien.

Les castors ont rendu impossible la réalisation de ce rêve, et aujourd'hui, ô comédie! leur principal porte-plume se répand en encre lacrymatoire sur les résultats.

Conclusion: Ou M. Héroux ignore les traditions et les oeuvres de son propre parti, ou il n'est qu'un vulgaire "penny-a-liner" qui ne se préoccupe que de l'obligation où il se trouve de pondre tant de colonnes quotidiennement et nullement de ce qu'il y met."



CHRONIQUE AGRICOLE

DE TOUT UN PEU.

Il est grand temps de penser aux couches chaudes chargées de produire les plants pour le potager.

Rien de plus facile que de faire une bonne couche chaude. Faites un cadre de planches ayant un côté plus élevé que le côté opposé. Etendez du fumier frais de cheval à l'intérieur; faites une couche égale et foulée d'environ un pied et demi d'épaisseur sur laquelle vous étendrez environ quatre pouces de terreau de jardin. Recouvrez ensuite avec des chassis vitrés.

Bien vite la température monte de 110° à 120° Fahr., c'est le coup de feu qui va durer un jour ou deux. La chaleur étant abaissée à 90° Fahr. vous pouvez semer; dès ce moment veillez à maintenir sous la couche une température uniforme et une chaleur constante. Chaque soir étendez sur les chassis une toile destinée à empêcher le refroidissement. Soulevez de temps à autre les chassis en question et arrosez la terre pour lui garder l'humidité convenable.

En employant ce système de couche chaude on peut se dispenser de creuser le sol à l'intérieur du cadre.

* * *

Une question m'est souvent posée par mes lecteurs:

Le lait écrémé peut-il être employé utilement pour l'engraissement des porcs?

Le résidu de l'écrémage du lait renferme environ 100 grammes par litre de matières sèches, constituées surtout par la caséine azotée et la lactose, pur sucre du lait entier. La matière grasse ne s'y trouve que faiblement représentée, dans une proportion qui peut cependant atteindre encore jusqu'à 10 à 15 grammes par litre avec l'écrémage naturel, mais qui dépasse rarement 5 grammes par litre au sortir des séparateurs généralement utilisés. De ces caractères chimiques, il résulte que le lait écrémé, à lui seul, n'est pas très favorable à l'engraissement rapide.

1° Parce qu'il en faut un grand volume pour apporter chaque jour à l'organisme les matières sèches nécessaires et qu'un régime aussi aqueux n'est pas sans provoquer la diarrhée; —2° Parce que sa relation nutritive est trop étroite et qu'il renferme conséquemment trop peu des éléments non azotés,—féculents, sucres et graisses, —qui sont les facteurs les plus directs et les plus avantageux de l'embonpoint.

Aussi pour utiliser le lait écrémé, faut-il l'additionner d'orge, de pommes de terre, de moulée, etc.

* * *

Les journaux ont déjà mis le public au courant du fait qu'au cours de ces dernières années, nos exportations de beurre et de fromage ont notablement diminué.

Il faut voir là une conséquence de la concurrence que font actuellement à nos produits, sur le marché anglais, les produits du Danemark. Cette concurrence, et le résultat qui en découle pour nous, doivent comporter une leçon: celle de nous faire comprendre que nous devons,non pas nous spécialiser dans une branche de l'agriculture, mais encore travailler à développer celles que nous négligeons si manifestement depuis quelques années.

Parmi celles-là il est évident que l'élevage du mouton vient au premier rang. Le tableau ci-dessous le prouve surabondamment.

Aux Etats-Unis le nombre de moutons élevés annuellement a presque doublé depuis 1870, tandis qu'au Canada ce nombre a diminué d'un bon tiers. Voyez plutôt:

CANADA	
1871	3,115,000
1881	3,048,000
1891	2,563,000
1901	2,510,000
1905	2,100,000
ETATS-UNIS.	
1870	28,477,000
1880	42,192,000
1890	40,876,000
1900	39,853,000
1905	51,630,000

Il se fait actuellement dans Ontario un mouvement sérieux en faveur de l'élevage plus considérable du mouton.

Le mouvement intial parait venir des capitalistes intéressés dans les fabriques de lainage, et aussi des propriétaires d'abattoirs.

Les conférenciers du Département de l'Agriculture à Ottawa, qui ont parcouru le territoire du Dominion avaient,l'an dernier,reçu ordre d'attirer l'attention de nos cultivateurs sur cet élevage.

Le même département a aussi publié un volume fort intéressant, intitulé: "Elevage des moutons au Canada", et qui est distribué gratuitement à ceux qui en font la demande.

Qu'on se le procure avant que l'édition française en soit épuisée.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA RANÇON DU PROGRES.

On nous vante, à toute occasion, les bienfaits du progrès, on exalte les découvertes de la science, on nous promet dans un avenir peu lointain un Eden où les pommes d'or naîtront sous nos pas et où nous aborderons en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, grâce à des moyens de locomotion de plus en plus perfectionnés. Sur un signe, la fée Electricité nous distribuera ses dons, nous étonnera de ses merveilles. Voilà le bon côté de la médaille; si nous en montrions maintenant le revers.

Les découvertes de la science. mais ne sait-on pas qu'elle s'accompagnent d'un cortège d'accidents dont l'énumération seule constituerait le plus affligeant des martyrologes? On a décrit maintes fois les lésions produites par l'emploi des rayons X, du radium, dernièrement encore, un savant, après avoir été amputé successivement des doigts, puis de la main, puis du bras, finissait par succomber à la suite de ces mutilations multipliées. Un des aides du laboratoire d'Edison avait des brûlures telles qu'elles provoquèrent une tumeur cancéreuse; on crut qu'en supprimant les membres on arrêterait l'évolution du terrible mal: l'infortuné expirait peu après l'opération.

Les médecins qui manipulent les appareils de radiographie ont souvent des brûlures, des escarres; ceux-là sont favorisés, qui voient seulement les ongles tomber ,la peau s'écailler. S'en plaignent-ils? Pas plus que ceux qui contractent les maladies les plus graves en maniant les redoutables virus de la diphtérie, du choléra ou de la peste.

Faut-il rappeler des traits d'héroïsme qui ont le plus souvent amené la mort de ceux qui les ont accomplis, mais dont la science a bénéficié?

C'est Le Guff qui donne son sang pour une expérience de transfusion et qui paie de sa vie le sacrifice. C'est Louis Thuillier, qui meurt du choléra, en allant l'étudier à son foyer même, à Alexandrie. C'est Schaudienn, qui expérimente sur lui les microbes de la dysenterie et devient la première victime de l'essai qu'il a si généreusement tenté.

Un médecin américain, le docteur Winner, cherchait depuis longtemps un contre-poison à la cocaïne, dont on fait un si grand usage aux Etats-Unis. Pour arriver plus vite et plus sûrement au but poursuivi, il s'était décidé à étudier sur lui-même les effets de l'alcaloïde et il avait contracté l'habitude d'en absorber d'assez fortes doses. Il s'asseyait ensuite devant une glace fortement éclairée et notait les changements de couleur de sa peau, la réaction opérée sur ses muscles et sur son cerveau. Les notes qu'il a laissées témoignent des résultats auxquels était déjà arrivé ce savant; malheureusement, il devint tout à coup fou et chercha, dans cet état, à mettre le feu à sa maison: il fut transporté à l'hôpital, où il mourut empoisonné par la propre substance dont il avait si minutieusement recherché l'antidote.

Mais des volumes seraient nécessaires, si nous voulions énumérer tous les cas d'abnégation, de dévouement à la science. Les médecins en fournissent le plus gros contingent, mais il n'est pas qu'eux qui se donnent en holocauste à ces métiers qui tuent, la médecine est, certes, au premier rang, mais il serait injuste de prétendre que seule, cette profession soit périlleuse. Il en est d'autres qui réclament leur part de danger.

Le docteur de Neuville, dans un article récent de la "Revue", nous rappelle combien d'actes d'une rare audace, d'ailleurs couronnés de succès, ont été expiés par bon nombre d'existences humaines.

Quand vous passez, dans le Métropolitain, sous la Seine, songez-vous aux ouvriers qui sont morts de cette maladie, si mal connue encore, et qu'on désigne, en attendant mieux, sous le nom de "mal des caissons"?

"Dans les caissons employés pour fonder les ouvrages d'art, afin d'établir les voies de communication d'une rive à l'autre, à de grandes profondeurs dans l'eau, l'homme qui entre et descend par des conduits verticaux, se trouve tout à coup soumis à l'action de l'air comprimé, et les pompes aménagées à l'extérieur ne lui envoient pas assez d'oxygène pour maintenir les fonctions normales de la respiration. Lorsqu'il sort de cette prison cellulaire et retrouve l'atmosphère du dehors, il se sent pris de vertiges, de douleurs névralgiques; il éprouve une sensation que l'un d'eux définissait en disant que c'était comme si on lui arrachait violemment la chair des os; il a des nausées, des symptômes de paralysie, et "quelquefois il ne tarde pas à succomber."

Parlerons-nous des téléphonistes et surtout des ouvriers qui réparent les lignes télégraphiques et sont exposés aux commotions et aux électrocutions? Les télégraphistes, eux, en sont quittes pour une sorte de tétanie assez semblable à la crampe des écrivains et qui résulte de l'exercice surmené des doigts.

Que de malades qui se contractent à l'atelier ou dans l'usine! Combien qui sont dues à l'inhalation des poussières, ainsi que nous le disions dernièrement encore: poussières de charbon, de plomb, d'antimoine; poussière de ciment, provoquant des dermatoses et des ophtalmies; poussières minérales ou végétales.

Au nombre des industries les plus dangereuses, figurent au premier rang celle des allumettes et celle du ciment. Les émanations du phosphore, dans lequel on trempe les bûchettes, carient les os, déterminent les inflammations des gencives, etc. Non moins exposés sont ceux qui manipulent le plomb ou les produits à base de sels de plomb: peintres en bâtiment, vernisseurs, et nous ne devons pas oublier les fleuristes, les dentellières, qui emploient le blanc de céruse pour le blanchissement des dentelles.

D'autres sont empoisonnés par le mercure, comme certaines ouvrières chapelières. La "bourre" qu'elles travaillent du matin au soir a subi des préparations où entre ce métal. Quand elles jettent la bourre dans la fouleuse, les poussières s'échappent de toutes parts et elles en absorbent les particules nocives. Les "bastisseuses" sont, parmi les ouvrières chapelières, les plus atteintes. Après quatre ou cinq ans de ce travail, une bastisseuse est forcée d'interrompre toute besogne, sous peine d'y laisser la vie.

Les ouvrières du textile étaient exposées naguère à ce qu'on a nommé la "pneumonie cotonnière"; des nuages de poussière floconneuse se répandaient dans les ateliers et pénétraient dans les poumons des ouvrières, dont la plupart étaient mortellement frappées. Actuellement, ce travail est effectué par des batteuses mécaniques; mais tout danger n'est point, pour cela, conjuré: la matière mise en oeuvre, le coton, dans toutes ses manipulations, laisse échapper des poussières qui, dans certains ateliers, forment de véritables nuages.

Sans vouloir arrêter l'essor de la civilation, ce qui serait une entreprise absurde autant qu'impuissante; sans demander, sous prétexte de collision de chemins de fer ou d'accidents d'aéroplanes, qu'on revienne aux antiques diligences et aux montgolfières, on peut, néanmoins, souhaiter qu'on surveille davantage les conditions du travail, à l'atelier, à la fabrique et, principalement, dans les industries nocives.

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest", le journal le mieux renseigné des Prairies.

CHRONIQUE LOCALE

Mardi dernier a été célébré le mariage de M. Ernest Maynard, pharmacien d'Edmonton, avec Melle M. Burrows de Londres, Angleterre.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Beaudry.

Les témoins étaient, pour la mariée, Melle M. Seifert; pour le marié, son frère, M. Albert Maynard.

M. et Mme E. Maynard s'établiront à Edmonton.

Nous leur offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

Le meme jour, egalement, était célébré le mariage de Mme Vve Ketchen avec M. J. J. LeBanc, B. A.

La cérémonie nuptiale a été célébrée par le R. P. Naëssens, curé de la paroisse St-Joachim. Les témoins étaient, pour la mariée, M. Geo. Voyer; pour le marié, M. E. Bérubé.

Après le déjeuner servi chez M. Geo. Voyer, les nouveaux époux sont partis pour Banff.

Nous leur offrons nos félicitations et nos voeux de bonheur.

M. et Mme René Lemarchand sont de retour de France depuis quelques jours.

M. Lemarchand nous déclare que de plus en plus l'attention des capitalistes français se tourne vers le Canada et particulièrement vers l'Ouest.

Nous croyons savoir que notre concitoyen met largement à profit ses séjours annuels en France pour collaborer activement à cet intéressant mouvement canadophile.

M. Lemarchand a fait le voyage de France au Canada en compagnie de M. Chayet, le nouveau consul général de France à Montreal; M. Lemarchand nous dit que ce dernier est un homme actif et parfaitement renseigné sur le Canada; sa nomination au poste de consul-général ne pourra que contribuer grandement à l'amélioration des relations entre les deux pays.

MM. J. O. M. Legault, N. P. et W. Legris, de St-Hippolyte, Sask., étaient de passage à Edmonton la semaine derniere.

M. J. A. Fortin est parti pour St-Paul des Metis, où il va s'établir sur son homestead situe à 5 milles du village.

M. P. Blais, de Howell, Sask., est de passage à Edmonton. M. Blais nous declare que les semailles ont déja été commencées dans la région d'Howel et que la température est très favorable aux travaux.

Parmi nos visiteurs de la semaine: Le Rév. M. Normandeau, curé de St-Emile; MM. J. P. Lafranchise et A. Roy, de Morinville.

MM. J .A. Galibois et E. Clément sont partis dernierement pour Melville. M. Clément remplira les fonctions de comptable a l'hôtel de M. J. N. Pomerlaau. M. Galibois sera de retour dans quelques jours.

M. Ed. Gariépy est de retour d'un sejour de plusieurs mois en Californie.

M. et Mme S. Larue sont également de retour d'un long voyage dans les Etats-Unis du sud. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé de M. Larue s'est considérablement améliorée.

M. Jos Bilodeau part aujourd'hui avec toute sa famille pour aller demeurer à Québec.

Ce départ causera de profonds regrets dans la société canadienne-française d'Edmonton.

PAQUES.

La grande fête catholique par excellence, Pâques, a été célébrée cette année, dans nos églises, avec une solennité toute particulière.

Des messes solennelles en musique ont été célébrées en présence d'assistances aussi nombreuses que recueillies. Les communions ont été fort nombreuses dans les deux paroisses d'Edmonton; à St-Joachim, la communion à la messe basse a duré pendant près de deux heures.

Chronique régionale

(Suite de la page 3.)

font entendre qu'une plainte, leur éloignement du chemin de fer. Les colons peuvent cependant entretenir l'espérance d'avoir une voie ferrée dans un avenir rapproché, car, cet été,plusieurs équipes d'arpenteurs chargés d'établir le tracé d'une ligne se dirigeront vers cette région.

Une ligne du C. N. R., partant de Prince Albert et se dirigeant vers le Lac Froid, est déjà en construction.

—St. Paul emprunte une grande activité aux arrivées incessantes des nouveaux colons, dont quelques-uns s'établissent dans le village.

M. Massicotte fait construire une beurrerie fromagerie. Il espère être prêt à recevoir le lait vers le 1er mai.

M. Massicotte a droit à toutes les félicitations pour l'esprit d'initiative dont il fait preuve, en établissant ce que les fermiers désirent depuis si longtemps. Il ne reste plus maintenant pour ceux ci qu'à encourager de toutes leurs forces l'entreprise de M. Massicotte. Si nos cultivateurs veulent s'adonner davantage à l'industrie laitière cette beurrerie-fromagerie sera une source importante de richesse pour eux.

M. Mailloux vient de faire des agrandissements à son atelier de forge, c'est dire que les affaires de notre concitoyen sont des plus prospères .M. Mailloux a su s'attirer l'estime et la confiance d'une forte clientèle; nous lui en faisons nos vives félicitations; il serait à désirer que tous réussissent comme lui.

ST-HIPPOLYTE, Alta.

Nous apprenons avec regret la mort subite de M. Venance Nalon, juge de Paix.

La mort a également enlevé à l'affection de sa famille Melle Gratton.

Nous offrons nos vives condoléances aux familles durement éprouvées.

Notre village bénéficie depuis quelque temps d'un service de malle bi-hebdomadaire; cette amélioration est grandement appréciée.

La compagnie du C. N. R. fera commencer très prochainement la pose des rails sur notre ligne. Cette nouvelle sera bien accueillie de tous.

La construction de notre nouvelle église doit commencer très tôt également.

Plusieurs de nos concitoyens viennent de faire l'achat de tracteurs à gazoline pour se livrer à la culture sur une grande échelle; ce sont MM. Périssin, Chantel, les frères Nadon et M. H. Régnier

MM. Forcade et M. Bergeron sont arrivés récemment de Chicoutimi, Qué. Ils ont fait l'acquisition d'une demi-section à 1 mille du village et ils se proposent de faire beaucoup de cassage.

M. Bonnet et son fils viennent d'acheter 4 "scrips" qu'ils sont allé placer dans la région du nord.

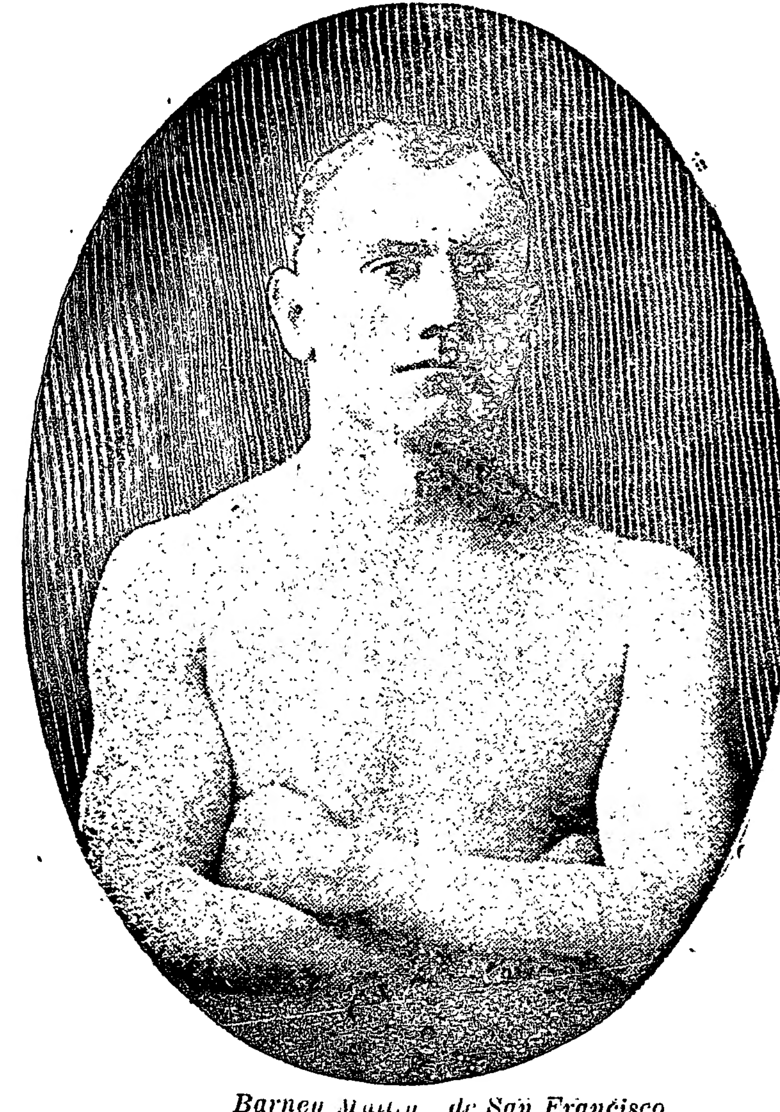
On doit installer sous peu à St-Hippolyte une branche de l'Alliance Nationale.

Les maisons du Dr Thibandeau et de M. J. O. M. Legault, N. P. sont entièrement terminées.

Nous apprenons avec regret que M. Jos Nadon doit nous quitter sous peu pour aller demeurer à Vancouver. M. Nadon vient de vendre sa propriété à M. Arthur Régnier.

Le départ de notre estimé concitoyen sera unanimement regretté

Il y a, à St-Hippolyte, de nombreuses terres de première qualité à vendre à des prix raisonnables et nous engageons vivement nos concitoyens désireux de s'établir dans un centre d'avenir, pourvue d'une église catholique et d'écoles françaises, à se diriger de préférence de notre côté.



Barney Mullin de San Francisco.

St. Hippolyte, Sask.

CENT MILLE COLONS VIENDRONT DANS L'OUEST CANADIEN.

MAGNIFIQUE REGION à BLE AU NORD DE BATTLEFORD.

Compatriotes de la province de Québec, avez-vous l'intention de venir vous établir dans l'Ouest, afin de fortifier l'élément canadien-français qui compte déjà pour beaucoup pour l'avenir et le développement de notre belle province?

Si oui, venez immédiatement, avant que ces belles terres à blé soient prises par d'autres. Ne manquez pas de venir visiter St-Hippolyte, centre d'une région à blé par excellence, située sur les bords de la Saskatchewan, à 40 milles de Battleford.

Vous pouvez acheter des terres de toutes sortes, cultivées ou non à des conditions très avantageuses.

Le chemin le plus court pour venir à St-Hippolyte est de s'arrêter à Paynton sur la ligne transcontinentale du C. N. R.

Tous les renseignements désirables seront donnés gratuitement par

MM. LEGAULT et LEGRIS.
St-Hippolyte, Sask

CLUB ATHLETIQUE D'EDMONTON.

Nous rappelons au public que le club athlétique d'amateurs de notre ville donnera une séance de



Jimmy Williams de Vancouver.

démonstration de Boxe demain soir, vendredi, au théâtre Lycéum.

Nous reproduisons ci-contre les portraits de Barney Mullin et de Jimmy Williams qui feront une lutte de 10 rondes.

Il sera nécessaire pour être admis à cette intéressante séance de faire partie du Club Athlétique.

Les demandes d'admission sont reçues au magasin Deacon, au magasin "Palm Cigar", aux allées de boules Olympic et à l'hôtel Yale.

LE MOT DE LA FIN.

Winsted, Conn.,12—Lundi dernier, un train de voyageurs quittait Thomaston, à destination de New-York, quand une poule passa sous la locomotive.

Le mécanicien et le chauffeur crurent qu'elle avait été tuée, mais ils furent bien surpris quand le train s'arrêta à Plymouth-Rock, à deux milles de là, de voir la poule s'envoler en ... laissant un oeuf!

Elle avait payé sa place!



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur droit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans la voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district peut en acheter un dans certains districts,auxconditionssuivantes

Prix $3 00 l'acre. Devoirs :— Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

Charbon.— Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable d'une mine.

W. W. CORY
Député ministre de l'Intérieur.

N.B. La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.